

Le Dampsois Infos

Journal d'information
de la commune des Damps

JANVIER À MAI 2019

n° 73

frelons

ALSH

ÉLECTIONS

associations

Travaux

Édito

par

René DUFOUR
Maire des Damps



L'année 2019 est déjà bien entamée. Elle nous a réservé, une fois encore, une baisse des dotations d'Etat pour le budget 2019. Ce budget, voté fin mars, est un budget dont les dépenses de fonctionnement sont volontairement baissées pour éviter une majoration des impôts et pour reconstituer une marge permettant d'investir.

L'autre sujet qu'il nous faut tous impérativement prendre en compte concerne la biodiversité et la sauvegarde de notre humanité. Il faut accepter que les tontes soient moins fréquentes, que des herbes puissent pousser dans nos rues, qu'il nous faut préserver les insectes, les oiseaux, les mammifères, les plantes.... Faisons tous un effort chez soi et sur le territoire communal. Arrêtons de râler parce que l'herbe n'est pas coupée comme sur un terrain de golf.

Nous sommes face à nos responsabilités. Prenons-les !

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien à vous.



ÉVÉNEMENTS

► Le grand débat

Le 5 mars 2019, la municipalité a organisé, dans le cadre du Grand débat national souhaité par le président de la république, une réunion d'initiative locale. Plus de 60 propositions sont ressorties après

plus de 2 heures de débat et portant sur l'écologie, les impôts, les taxes, la démocratie, la citoyenneté, les services publics et bien d'autres sujets divers. Le tout envoyé au grand débat national.



DEUX ENQUÊTES PUBLIQUES

ENTRE MAI ET JUILLET

le **PLUiH** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) prescrite par l'agglomération Seine Eure et le **projet** d'une société privée sur le **retraitement** de terres polluées sur le **site AZEO d'Alizay**.



► Elections européennes

Le 26 mai prochain, vous allez être appelés aux urnes dans le cadre du renouvellement du Parlement européen. Cette élection se déroulera sur une seule journée, au suffrage universel direct et permettra de désigner les élus qui siègeront au Parlement



durant 5 années. Election extrêmement importante puisque les grandes décisions et orientations qui nous concernent toutes et tous au niveau de notre continent européen sont prises par ces élus.



AU SUJET DE...

► Frelon asiatique



Le département de l'Eure a mis en place un guichet unique pour permettre de signaler la présence de nids de frelons asiatiques. Ce guichet est assuré par le GDS 27 (Groupement de Défense Sanitaire 27). En cas

de détection d'un nid, n'intervenez pas seul et contactez les 2 numéros suivants :

- **02 77 64 54 27, Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure** qui vous conseillera et vous orientera vers une entreprise agréée pour permettre la destruction du nid.
- **02 32 50 89 52, Service rivière et milieux naturels de l'agglomération Seine-Eure.**

Le fait de passer par ces deux organismes (GDS et Agglo Seine-Eure) vous permettra la **prise en charge à 100% du coût de la destruction**. Si cette procédure n'est pas suivie, il n'y aura pas de prise en charge.

► La pêche à l'aimant

Nouveau passe-temps qui fait de plus en plus d'adeptes. Sympathique certes MAIS attention cela peut être très dangereux. Sur la rivière Eure cette pratique est interdite pour des raisons de sécurité (présence possible d'engins explosifs) et d'autre part, parce que cette rivière



est domaniale et que son occupation est déjà louée à la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques. Les contrevenants peuvent être verbalisés et la gendarmerie intervenir, si nécessaire.

► Construction sans autorisation



Il est rappelé que toute construction et installation d'une superficie supérieure à 5 m² doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme :

Soit une déclaration préalable pour une surface inférieure ou égale à 20 m² ou 40 m².

Soit un permis de construire pour une surface supérieure à 20m² ou 40m².

Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions pénales.

On rappelle que les ouvertures de toits, les modifications de façades, les créations d'ouvertures, les clôtures et portails doivent faire l'objet d'une demande en bonne et due forme en mairie.

► Barreau Eurois

L'association ACCES dont la commune fait partie a porté le dossier en justice depuis maintenant plusieurs mois. Une étude par un cabinet spécialisé a été réalisée pour contrer les propositions de la DREAL qui font apparaître des contradictions. L'affaire est maintenant portée au Conseil d'Etat.





TRAVAUX

► Cimetière



Les travaux de réfection du mur du cimetière par l'association Cursus sont bien avancés. Le crépi est réalisé ce qui donne un vrai coup de jeune à ce mur. Une très belle réalisation de l'association qui œuvre sur l'agglomération contre les exclusions sociales.

► Route de l'Eure

Comme annoncé dans le dernier Dampsois Infos, la deuxième partie de la route de l'Eure (jusqu'à Pont de l'Arche) a fait l'objet d'une réfection totale de l'enrobé. Le marquage au sol refait également sans oublier les dos d'ânes nécessaires pour faire ralentir les usagers très pressés.



ACCUEIL DE LOISIRS

► Projet « gaspillage alimentaire »

Un projet sur le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets est mis en place par l'ALSH en partenariat avec la mairie. Différentes actions (affichages, pesées) ont été définies au sein de la cantine afin de sensibiliser les enfants à ces problématiques. Les déchets sont triés afin de les valoriser soit dans le composteur servant au nouveau potager du centre ; soit pour nourrir nos 2 nouvelles

pensionnaires : Caramel et Chantilly. Il s'agit ainsi de responsabiliser davantage les enfants en leur permettant de prendre soin d'animaux de basse-cour.



ÉCOLE

► Label « génération 2024 »

Vendredi 8 février, à l'issue d'une semaine olympique et paralympique très chargée (ateliers sportifs, rencontres avec des athlètes : Yannick Cadalen, Vice-champion de Duathlon et Cameron Lie Bernard, gymnaste qui prépare les J.O, ateliers handisports, pratiques sportives en gymnastique, lutte ou encore tennis, exposés.....; les élèves de l'école Jules Verne ont organisé la cérémonie de leur remise de label Génération 2024. Ce fut l'occasion de présenter leur

«danse des anneaux olympiques» ainsi que leur hymne et leurs travaux réalisés sur cette semaine olympique et paralympique. Les représentants de l'Education Nationale, de l'USEP, du CDOS, de la mairie de Les Damps, des clubs sottévillais, de l'USEPJV et de l'école...ont ainsi dit en quelques mots l'attachement aux valeurs associées au sport : coopération, entraide, égalité garçon/fille, acceptation et connaissance du handicap.

Texte de l'école





BRÈVES

► Les berges de la Seine



L'agglomération est en train de remettre la partie totalement dégradée des berges de la Seine suite à l'abattage des peupliers sur Pont de l'Arche. Cette opération consiste à remettre le secteur en état par étalement de terre et avec la replantation d'arbres et arbustes dans la foulée.

► Les moutons



L'agglomération a mis en place un programme de tonte écologique. Sur les bords de l'Eure nous avons eu durant 3 semaines une quinzaine de petits moutons d'Ouessant, qui

ont brouté et nettoyé les bords de l'Eure (sauf les orties). Une très belle opération et un retour des petits moutons depuis quelques jours.

Recherche pour « petit job »

La mairie recherche pour 2 à 3 heures par jour une personne dont la tâche sera d'assurer la sécurité à l'entrée et sortie de l'école et la surveillance de la cour de récréation sur le temps du midi. Paiement à l'heure, avec cp et re-

pas à midi. Prise d'effet pour la rentrée de septembre 2019. **Merci d'adresser votre demande écrite avant la fin mai 2019 à : m. Le maire, rue de la mairie, 27340 les dams.**



RAPPEL CIVISME

Nous rentrons dans la période estivale avec jardins, barbecues, repas en extérieur... Un petit rappel est nécessaire.

○ **LES FEUX DE JARDINS SONT INTERDITS JUSQU'À LA FIN OCTOBRE.**

○ **LES BRUITS (TONDEUSES, TRONÇONNEUSES, OUTILS À MOTEUR...) SONT AUTORISÉS :**

En semaine de 8H30 à 19H30 // Le samedi de 9H à 12h et de 15H à 19H. Le dimanche et jours fériés de 10H à 12H. *En dehors de ces horaires les utilisations sont interdites.*

○ **LES HAIES :** tailler les haies arbustives qui dépassent sur le domaine public.

○ **CONTENEURS À VERRE :** les dépôts sont interdits à partir de 20H jusqu'au matin.

○ **POUBELLES MUNICIPALES :** elles ne sont pas destinées à recevoir vos ordures ménagères.

○ **EXCRÈMENTS DE CHIENS :** ramasser les déjections dans un souci de salubrité publique.

► Les bonnes pizzas

Depuis maintenant 5 années, Frank le « pizzaiolo », est installé sur le parking du cimetière et confectionne de délicieuses pizzas pour notre plus grand plaisir à tous.



PIZZAS

TOUS LES VENDREDIS
DANS VOTRE COMMUNE,
DE 17H30 À 20H30

Afin d'éviter l'attente,
n'hésitez-pas à commander au

06 67 63 35 54



ACTIVITÉS MUNICIPALES



Galette

Une belle participation des Dampoises et Dampoises



Artistes locaux

Nombreux talents réunis



Théâtre

Une belle pièce « Pas celui qu'on croit... »
Le public a ri aux éclats.



Victoire 1945

Célébration aux Damps du 75^e anniversaire de la victoire de 1945



Vœux

Forte participation pour ce moment de convivialité et de rencontre avec les élus.



Chasse aux œufs

Une soixantaine d'enfants et leurs parents ont participé à la chasse aux œufs



Maisons fleuries et décors de Noël

Bons achats, fleurs pour la remise des prix.

Extraits des conseils municipaux

21 janvier

- Modification prix repas cantine
- Travaux toiture ateliers municipaux
- Groupement de commandes avec l'agglomération
- Révision des tarifs des services au 1^{er} février 2019
- Fixation des tarifs pour les cavurnes et columbarium
- Révision tarif location salle O. Mirbeau

26 février

- Accord sur la fusion CASE et CCMS
- Révision du contrat toitures
- Modification délégué titulaire Ecole de musique
- Modification contrat Ludoparc

28 février

- Avis favorable, assorti de remarques, au projet de PLUiH présenté par l'agglomération

26 mars

- Approbation comptes de gestion 2018
- Approbation comptes administratifs 2018
- Affectation des résultats 2018
- Vote du Budget 2019
- Votes des subventions et des trois taxes locales

29 avril

- Avis favorable pour les travaux sur la rivière Eure
- Décision de faire passer les visites médicales du personnel au CDG27 à Evreux
- Autorisation de déclarer la maison située chemin des Haies en "état d'abandon manifeste"
- Accord sur l'arrêté du préfet concernant le site Bosch et les servitudes d'utilité publique



ÉTAT CIVIL

► Décès

Marc VANDALLE le 17/12/2018
Georges COLINARD le 15/02/2019
Louise ROUBINET le 20/02/2019
Francis DANIEL le 28/02/2019
Andrée DUJARDIN le 22/04/2019

► Pacs

Yohann LEMESLE
et Alison MEGOUD le 08/02/2019
Fabrice MEZIERES
et Amélie LEVESQUE le 08/02/2019

► Naissances

Milena DELCAMP le 21/12/2018
Capucine BIN le 27/12/2018
Raphaël AVENEL le 14/02/2019



ASSOCIATIONS

► Comité des Fêtes

Un nouveau bureau est créé avec pour Président : Ludovic Manciaux ; Vice-président : Olivier Trabucco ; Secrétaire : Stéphane Coquatrix ; Trésorier : Sylvette Heinold. Cette équipe est bien décidée à reprendre le flambeau et recréer la dynamique indispensable à tout comité des fêtes. Lors de la prochaine fête communale les 22 et 23 juin 2019, ce nouveau comité prévoit foire à tout, marché médiéval, repas le 22 au soir et la foire à tout. La municipalité offrant toujours le grand feu d'artifice musical. Cette nouvelle équipe a besoin de bras. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le **président (07 72 35 43 15)**.

► Les Damps'Eure

« 10 ans déjà ! » A l'occasion de leur bal annuel prévu le samedi 29 juin 2019, l'association fêtera ses 10 ans d'existence. Nous vous attendons nombreux.



► Club des Seniors

Le club des Seniors, n'a plus de bureau ni de présidente. Claudette Aubinais et son équipe ayant démissionné, le club est en « sommeil ». Si vous êtes intéressé par la reprise de cette association pour le bien de tous les anciens de la commune, faites-vous connaître en mairie et nous vous accompagnerons dans les démarches pour redémarrer ce club.

► Les randonneurs



Les randonneurs ont choisi la Bourgogne pour leur « grande » sortie annuelle, avec un passage obligé par la ville de Beaune et ses hospices, une visite de la ville de Dijon, et d'autres curiosités de cette belle région renommée pour ses vignobles et sa gastronomie. Il reste encore quelques places de disponible. Deux autres projets de sortie à la journée sont prévus, une visite de la ville du Havre et une marche à Paris.

► FCSE (football)

Un stage vacances a été organisé pour les jeunes féminines. Le premier jour du stage l'encadrement était assuré par Christelle Yousra. Il touchait aux thèmes de l'appropriation de l'espace et de la confiance en soi. Après la pause déjeuner, l'après-midi était ponctué par une sortie ludique à Toukyland. Le matin du deuxième jour balade éco citoyenne organisée sur les 3.5 km de voie verte en partant des Damps. Ramassage des déchets et sensibilisation au tri sélectif pour la préservation de l'environnement. Dans l'après-midi, sur le stade municipal, place au ballon et au perfectionnement technique sur les fondamentaux du contrôle et de la conduite de balle. En fin de stage, les joueuses se voyaient offrir un équipement par Culligan notre partenaire.



FESTIVITÉS MAI À FIN DÉCEMBRE 2019 | notez sur vos agendas

15 JUIN	Les Petites Scènes (Cour d'honneur de la mairie)	26 OCT.	Soirée du Comité des Fêtes (salle O. Mirbeau)
21 JUIN	Fête de la musique (Cour d'honneur de la mairie)	2 NOV.	Ronde des Damps (course pédestre - rue des Ecoles)
22-23 JUIN	Fête communale - Foire à Tout - Repas Feu d'artifice (Bords de l'Eure)	11 NOV.	Armistice 14-18 Pont de l'Arche - Les Damps (Monument aux Morts)
28 JUIN	Kermesse de l'école J. Verne	24 NOV.	Après midi Théâtre (salle O. Mirbeau)
29 JUIN	Bal des Damps'Eure (salle O. Mirbeau)	8 DÉC.	Marché de Noël (salle O. Mirbeau)
29 JUIN	Ciné branché en forêt de Bord (Rond de Cobourg)	16 DÉC.	Remise colis de Noël (salle O. Mirbeau)
6 OCTOBRE	Repas des Anciens (salle O. Mirbeau)	18 DÉC.	Noël football FCSE (salle O. Mirbeau)
		19 DÉC.	Noël de l'école J. Verne (salle O. Mirbeau)